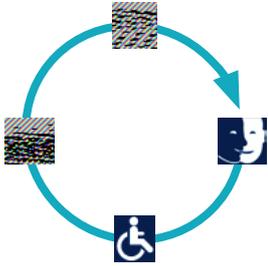




Accessibilité de l'établissement



Bienvenue ARTOTHEQUE : galerie de prêt d'oeuvres d'art



→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

Personnel non municipal

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non



Contact :



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET :

Adresse :



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. SANITAIRES



Ce service sera accessible le : voir Ad'AP



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non

Immeuble DULOUT - ARTOTHEQUE

Etage	Date	Durée	Solution
RDC	01/01/2018	1	Modifier la hauteur de l'équipement afin qu'il soit à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m et à une distance d'au moins 0,40 m d'un obstacle
RDC	01/01/2018	3	Installer un dispositif d'aide à la détection d'obstacle en saillie latérale ou en porte à faux à une distance du sol comprise entre 0,15 et 0,40 m. Ce dispositif doit comporter un contraste visuel par rapport à l'environnement et des angles arrondis. Par exemple une barrière.
RDC	01/01/2018	4	Installer un lavabo avec un vide en partie inférieure d'une profondeur d'au moins 0,30, d'une largeur d'au moins 0,60m et d'une hauteur d'au moins 0,70m. Le choix et le positionnement de la robinetterie permet un usage complet du lavabo en position assis.
RDC	01/01/2018	3	Poser un lave-mains avec un plan supérieur inférieur ou égal à 0,85 m
RDC	01/01/2018	1	Poser une barre d'appui latérale coudée située à côté de la cuvette à une hauteur comprise entre 0,70 et 0,80 m.
RDC	01/01/2018	1	Remplacer la poignée de porte par une poignée facilement préhensible (type béquille)
RDC	01/01/2018	1	Poser une signalisation adaptée (symbole international de l'handicap)
RDC	01/01/2018	1	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm (ou 28 cm selon la configuration) de la première marche, un revêtement contrasté sur la première et dernière contremarches et un contraste sur 3 cm en horizontal sur les nez de marches

PUBLICS HANDICAPES : PROPOSER UNE OFFRE DE MEDIATION

Cette formation permet d'identifier les besoins des publics spécifiques et de penser la médiation en ce sens. Avoir connaissance des obligations des structures culturelles et être en mesure de proposer des actions justes et pertinentes. Adapter sa médiation ou créer des programmes d'actions particulières. Quel rôle peut jouer la médiation pour favoriser l'accès à la culture pour tous les publics ? Comment développer et pérenniser ses projets.

CONTENU

Introduction

- Connaître et comprendre les différents types de handicap
- La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » : responsabilités et obligations

Médiation et handicap

- Penser des actions de médiation adaptées
- Formation des médiateurs, médiateur dédié
- Partenariats avec les professionnels du handicap
- Déterminer les attentes, comprendre les projets d'établissements

Favoriser l'accessibilité

- Accueil des publics et normes de sécurité
- Adapter les dispositifs en fonction des handicaps :
- Déplacements et rapports à l'espace d'exposition
- Signalétique (textes de salle, cartels...)
- Conservation préventive et autorisations spécifiques

Elaborer un programme de médiation spécifique

- Visites, ateliers, rencontres et autres dispositifs
- Créer des parcours de visite adaptés
- Elaborer de nouveaux outils pédagogiques
- Construire une communication adéquate :
- supports écrits, site Internet...

Préparer ses actions

- Place et rôle du médiateur
- Développer la flexibilité et favoriser les échanges
- Préparation en amont avec les responsables de structures
- Développer, pérenniser ses actions et ses projets

OBJECTIFS

- Identifier les différents types de handicap
- Identifier les acteurs du handicap
- Connaître les obligations liées à la loi n°2005-102 du 11 février 2005
- Etre en mesure d'accueillir des publics handicapés
- Pouvoir proposer des actions de médiation pour les publics handicapés

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux responsables et chargés des publics, aux médiateurs et à toute personne concernée.

FORMATEUR

Caroline COULOMB, formatrice spécialisée en médiation culturelle, directrice de l'association le FLAC

Intervenant(s) invité(s)

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu et date : Paris, **lundi 25, mardi 26, mercredi 27 mars 2013**

Durée : 3 jours soit 21 heures de formation au total

Horaires : 9h30-12h30 et 14h-18h

Frais de formation : 890 euros TTC les 3 jours – financement selon votre statut professionnel

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

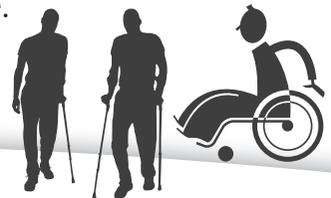
Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en «facile à lire et à comprendre» (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.



Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APAJH, CDCE, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.